

Diplôme grand établissement grade Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 40790

Master Gestion de Patrimoine - Parcours Gestion de Patrimoine et Banque Privée (M_261_PATRIM)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Le parcours forme des spécialistes de la gestion de patrimoine capables de conseiller leurs clients en termes d'arbitrage au sujet de leurs actifs et de leurs structures patrimoniales. A la fin de la formation, les étudiants sont à même de décrypter et simplifier pour leurs clients l'environnement juridique et fiscal, tout en les guidant dans l'univers des placements.

► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Analyser et synthétiser l'environnement juridique, fiscal, économique et financier pour le rendre compréhensible aux clients.
- Mobiliser des compétences humaines et commerciales adaptées aux interactions professionnelles et à la relation client.
- Appliquer et articuler les compétences transversales dans une approche patrimoniale globale, incluant la détention, la protection et la transmission du patrimoine

► Métiers visés

- Conseiller en gestion de patrimoine indépendant ou en family office
- Banquier privé, conseiller en investissement
- Ingénieur patrimonial, gestionnaire d'actifs

► Rythme d'alternance

Les enseignements sont concentrés sur deux journées, le lundi et le mardi, d'octobre à avril. Sur les autres mois de l'année, les étudiants sont toute la semaine en entreprise.

► Dates de la formation et volume horaire

1 ère année : 01/09/2025 > 10/09/2027 (508 heures)

2 ème année : 01/09/2025 > 11/09/2026 (510 heures)

Durée : 2 ans

Nombre d'heures : 1018h

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Les conditions d'admission varient selon l'année de candidature. Cf ci-dessous

Année 1 :

Titulaires d'un diplôme BAC+3 (180 crédits ECTS) ou équivalent à Dauphine, ou au sein d'une autre université, d'un autre établissement de l'enseignement supérieur, dans les domaines suivants : Gestion, Droit, Économie ou Sciences Sociales.

Année 2 :

Titulaires d'un diplôme BAC+4 (240 crédits ECTS) ou équivalent à Dauphine, ou au sein d'une autre université, d'une école de commerce ou d'ingénieur, d'un « grand établissement » reconnu équivalent. Fondamentaux en Droit, Finance, Fiscalité.

► Modalités de candidature

L'admission se fait en 3 étapes :

Candidature en ligne

Décision d'admissibilité pour les entretiens, sur la base du dossier de candidature

Entretien avec les candidats admissibles, puis décision d'admission

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Sonia CHERFI

contact@formasup-paris.com

Huguette NKONGI MBUNGU

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



PROGRAMME

► Code RNCP 40790

► Direction et équipe pédagogique

Direction de la formation : Frédéric Gonand

L'équipe pédagogique est composée de professionnels et enseignants universitaires dans le domaine de gestion de patrimoine.

Equipe Titularisés :

Mmes Disson, Pitou, Dadier, Vallois, Monsallier

Mrs Gonand, Raposo, Amar

► Contenus des enseignements

Ce Master forme des spécialistes au conseil de leurs clients en matière de gestion de leur patrimoine, c'est-à-dire dans la constitution, l'optimisation et la transmission de leurs avoirs aux différentes étapes de la vie.

Il permet d'accéder aux nombreux métiers de la gestion de patrimoine.

- Apporter aux étudiants une triple compétence en droit et fiscalité, en économie et finance, en comportement commercial.
- Travailler sur les aspects juridiques et fiscaux français et internationaux de la création, gestion et transmission de patrimoine (prévoyance, épargne, retraite), les régimes matrimoniaux et le droit de la famille, la transmission du patrimoine du particulier et du professionnel.
- Travailler sur les aspects économiques et financiers de la gestion de patrimoine.
- Travailler sur la préparation à la retraite, sur la sélection de fonds, sur les stratégies de placement et la gestion de valeurs mobilières, sur l'assurance-vie, sur l'évaluation financière du patrimoine immobilier et sur d'autres types d'actifs comme le placement dans l'art, la vigne...
- Travailler la capacité commerciale des étudiants afin de devenir des experts affirmés à valeur ajoutée immédiate pour les recruteurs.

	Volume horaire session - 1 année 1	Volume horaire session - 1 année 2
Programme détaillé de la formation		
Fiscalité du patrimoine professionnel et Fiscalité de l'entreprise et du patrimoine professionnel	27h	▼
Produits dérivés	24h	
Economie de l'Epargne	12h	
Ingenierie sociale	18h	
Le contrat d'Assurance vie et ses risques civils et fiscaux	18h	
Théâtre -Communication 1	20h	
Protection sociale	15h	
Analyse du crédit patrimonial	21h	
Patrimoine et Investissement immobilier	24h	
Choix de portefeuille	24h	
Communication 2 : Approche patrimoniale globale	18h	
Sociétés civiles	18h	

Anglais Toeic /Introduction English Law	36h	
Etude de cas en Gestion de Patrimoine : interactions civiles et fiscales	21h	
Droit des assurances	18h	
Grands enjeux économiques contemporains	15h	
Finance internationale	30h	
Droit des sociétés	24h	
Etude de cas en Gestion de Patrimoine	18h	
Apprentissage/Livret	21h	18h
Culture Générale	15h	12h
Conférence: M. Ciceron, les holdings		6h
Examens	46h	39h
Finance du patrimoine immobilier		18h
Droit pénal financier et MIFID2		24h
Marché de l'art		18h
Droit international privé		24h
Gestion et Transmission du patrimoine privé: Etudes de cas 1 et 2		21h

Analyse conjoncturelle	18h
Produits et marchés de taux	21h
Le patrimoine privé du chef d'entreprise	24h
Finance de l'entreprise	21h
Dimension humaine de gestion de patrimoine	9h
Familles recomposées	12h
Techniques commerciales : cas pratiques en gestion de patrimoine	27h
Droit des sociétés : outils de gestion du patrimoine	15h
Private equity	27h
Fiscalité internationale en gestion de patrimoine	36h
Produits structurés	12h
Mémoire	12h
Voyage Luxembourg	24h
Mise à niveau finance	24h
Mise à niveau droit/fiscalité ou finance	24h
Marché de l'art et Philanthropie	18h

Ingénierie patrimoniale - Etude de cas

30h

► Modalités pédagogiques

M1 : La 1ère année du master est organisée en 2 semestres et se déroule de septembre à avril. Les enseignements sont répartis en cours obligatoires et optionnels, dont les principaux sont en tronc commun comme le droit du patrimoine, finance et techniques commerciales. La formation repose sur un triptyque pédagogique alliant droit et fiscalité, finance et économie, et des matières regroupées sous le vocable d'outils qui abordent de façon concrète et directement professionnalisant les savoir-faire nécessaire à tout conseiller en gestion du patrimoine (cas pratiques, matières comportementales (théâtre, activités culturelles auxquelles assiste la clientèle de la gestion de patrimoine et de fortune, langues, logiciels de gestion du patrimoine...).

M2 : Le Master Gestion du patrimoine assure aux futurs diplômés une triple compétence, en droit et fiscalité, en économie et finance et en comportement commercial. Un séjour d'étude au Luxembourg complète la formation ainsi qu'un mémoire.

► Contrôle des connaissances

Examens et contrôle continu.

Année 1 :

Examens et contrôle continu.

Année 2 :

Examens et contrôle continu.

► Diplôme délivré

Diplôme de Grand Etablissement (grade de Master) en Gestion de Patrimoine. Diplôme national de niveau 7 préparé à Dauphine - PSL et délivré par l'Université PSL.

COMPÉTENCES

Les étudiants sont à même de décrypter et de simplifier pour leurs clients l'environnement juridique, fiscal, économique et financier, tout en possédant les qualités humaines et commerciales nécessaires à ce métier.

Les compétences transversales acquises par les étudiants rejoignent celles requises par l'approche patrimoniale globale : la détention du patrimoine, sa protection puis sa transmission.

- Développement d'une expertise en matière de conseil patrimonial dans la connaissance approfondie

des produits proposés, que ce soit dans le domaine des produits financiers, de l'assurance ou de la prévoyance

- Gestion du patrimoine immobilier en accompagnant la clientèle en matière de création, de gestion, de développement, de protection et de transmission du patrimoine
- Définition d'une stratégie adaptée à chaque type d'investissement en expliquant au client les avantages, les inconvénients et les risques encourus

► Activités

Cf ci-dessus

Année 1 :

Cf ci-dessus

Année 2 :

Cf ci-dessus

► Pratiquer une expertise juridique et fiscale appliquée à la gestion de patrimoines privés

- Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine de la mention.
Résoudre les problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, dans des contextes nationaux et / ou internationaux.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

► Pratiquer une expertise économique et financière appliquée à la gestion de patrimoines privés

- Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine de la mention.
Résoudre les problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, dans des contextes nationaux et / ou internationaux.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

► Gérer une relation professionnelle avec une clientèle haut de gamme

- Interpréter les besoins patrimoniaux d'une clientèle relativement fortunée. Adapter les principes globaux de la gestion de patrimoine à la situation et aux besoins concrets de la clientèle.
- Imaginer de nouvelles solutions innovantes.
- Elaborer de nouvelles stratégies en fonction de l'évolution des besoins du client.